

DÉPARTEMENT
<b>LOIRE</b>
CANTON
<b>RIVE DE GIER</b>
COMMUNE
<b>RIVE DE GIER</b>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Envoyé en préfecture le 08/07/2025  
Reçu en préfecture le 08/07/2025  
Publié le  
ID : 042-214201865-20250702-DEL\_2025\_061-DE

La date de publication est la date de réception par la préfecture

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 33	<b>Séance du 2 juillet 2025 à 19h00</b> Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.
Délibération : <b>N° DEL_2025_061</b>  OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC GESTION DES MARCHES NON SEDENTAIRES ET AUTRES OCCUPATIONS COMMERCIALES	<b>Date de convocation :</b>  <b>Étaient présents</b> M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, Mme Fanny LASSABLIERE, Mme Nadia MEBARKI  <b>Ont donné pouvoir</b> François TAMBUZZO (pouvoir à Marlène ESTEVEZ) Carole TAMBUZZO (pouvoir à Saloi EL OUNI) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Laurent GONZALES (pouvoir à Christophe TOTEL) Alexandre PETIAUX (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ) Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT) Frédéric MARINELLI (pouvoir à Fanny LASSABLIERE) Cendrine BARLET (pouvoir à Séverine REYNAUD)  <b>Secrétaire de séance :</b> M. Julien CHANELIERE

**Rappel et référence(s) :**

Vu l'article L.1121-1 du Code de la Commande Publique définissant les délégations de services publics ;

Vu les articles L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et L3131-5 du Code de la Commande Publique concernant la production d'un rapport d'activité et financier de la part de l'attributaire d'une délégation de service public ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°DEL\_2021\_107 du 19 Mai 2021 relative à l'attribution de la délégation de service public de gestion des marchés non sédentaires et d'autres occupations commerciales ;

Vu la présentation du rapport d'activité à la commission consultative des services publics locaux lors de sa séance du 27 juin 2025 ;

**Contenu :**

Une délégation de service public a été attribuée à la société CLAVEL pour une période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2026.

L'objet de la délégation est l'exploitation des marchés non sédentaires et autres occupations commerciales du domaine public.

Au titre de l'année 2024, période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, il résulte que le délégataire a perçu une rémunération comprenant les droits de places acquittés par les commerçants abonnés et volants, le forfait « charges » payé par certains commerçants non sédentaires et les recettes au titre des activités annexes, représentant une recette de **144 507,38 € TTC**. Le délégataire n'a reçu aucune subvention de la ville et a, conformément au contrat de délégation, reversé à la commune une redevance de **50 000 €**.

Le rapport annuel du délégataire pour l'année 2024 est annexé à la présente délibération.

**Proposition :**

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel 2024 d'exécution de la délégation de service public de gestion des marchés non sédentaires et d'autres occupations commerciales.

**Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération**

**Le Maire,**  
**Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,**  
**Vincent BONY**

**Le secrétaire de séance,**